

COMMUNE D'ORSAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Anne-Charlotte Bénichou, Ariane Wachthausen, Rémy Darmon, Elisabeth Caux, David Saussol, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet, Pierre Chazan, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Albert Da Silva, Elisabeth De Lavergne, Abdelhamid Mellouk, Christophe Le Forestier, Louis Leroy, Caroline Danhiez- Caillot, Eric Lucas

Absents excusés représentés :

Frédéric Henriot (arrivée à 21h32)	Pouvoir à Eliane Sauteron
Pierre Bertiaux (arrivée à 20h58)	Pouvoir à Mireille Delafaix
Elisabeth Delamoye	Pouvoir à David Ros
Marie-Pierre Digard (arrivée 20h51)	Pouvoir à Didier Missenard
Kaouthar Benameur	Pouvoir à Martine Charvin
Laurent Remy	Pouvoir à Christophe Le Forestier
Patrick Villette	Pouvoir à Eric Lucas
Pierrick Courilleau	Pouvoir à Louis Leroy

Absents : //

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents à 20h30 : 25

Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Rémi Darmon est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2023-125 – FAMILLE, PARCOURS EDUCATIF ET CITOYEN – TARIFS DES CLASSES DE DÉCOUVERTES

Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la circulaire n°99-136 du 21 septembre 1999 relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,

Vu le titre II de la circulaire n°2005-001 du 5 janvier 2005, relative aux séjours scolaires courts et aux classes de découverte dans le premier degré,

Vu la délibération n°2008-100 du 25 juin 2008, concernant les tarifications des prestations municipales,

Vu l'avis de la Commission de Vie et de l'Animation de la cité du 11 décembre 2023,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les tarifs des séjours des classes de découvertes,
- **Décide** d'appliquer la grille des quotients familiaux pour la participation financière des familles,
- **Précise** que les recettes et dépenses correspondantes sont affectées au budget 2024 de la commune, excepté les acomptes affectés au budget 2023.
- **Fixe** les conditions de tarification ainsi :
 - ✓ en dessous du QF minimum (200 €), les familles paient le tarif minimum et au-dessus du QF maximum (2 300 €), les familles paient le tarif maximum.
 - ✓ pour les familles non-orcéennes le tarif maximum s'appliquera.
 - ✓ à partir du deuxième enfant de la même famille, une décote de 50% est appliquée.

Ecoles	Lieux	Dates	Organismes	Prix du séjour par enfant	Classes	Thèmes des séjours
Élémentaire du Centre	Village vacances Stella Maris – Le Touquet (62))	Du 2 avril au 5 avril 2024	OCeane Voyages Juniors	402 €	CM1/CM2	Découverte du milieu Marin
Élémentaire du Guichet	Le Goulet à Saint Lunaire (35)	Du 13 mai au 17 mai 2024	Cap Monde	455 €	CM2	Découverte du milieu Marin

De ce fait, la tarification des classes de découverte 2023-2024 se répartit comme suit :

Pour un enfant :

- ✓ pour la classe de découverte « centre Stella Maris » de l'école élémentaire du Centre,
 - le tarif minimum est de 67,01 € pour un quotient minimum de 200 € ;
 - le tarif intermédiaire est de 221,10 € pour un quotient intermédiaire de 750 € ;
 - le tarif maximum est de 402 € pour un quotient maximum de 2 300 € ;

- ✓ pour la classe de découverte « Saint lunaire » de l'école élémentaire du Guichet,
 - le tarif minimum est de 75,85 € pour un quotient minimum de 200 € ;
 - le tarif intermédiaire est de 250,25 € pour un quotient intermédiaire de 750 € ;
 - le tarif maximum est de 455 € pour un quotient maximum de 2 300 € ;

À partir du deuxième enfant et plus d'une même famille partant en classe découverte la même année, une décote de 50% est appliquée :

- ✓ pour la classe de découverte « centre Stella Maris » de l'école élémentaire du Centre,
 - le tarif minimum est de 33,50 € pour un quotient minimum de 200 € ;
 - le tarif intermédiaire est de 110,55 € pour un quotient intermédiaire de 750 € ;
 - le tarif maximum est de 201 € pour un quotient maximum de 2 300 € ;

- ✓ pour la classe de découverte « Saint lunaire » de l'école élémentaire du Guichet,
 - le tarif minimum est de 37,92 € pour un quotient minimum de 200 € ;
 - le tarif intermédiaire est de 125,12 € pour un quotient intermédiaire de 750 € ;

le tarif maximum est de 227,5 € pour un quotient maximum de 2 300 € ;

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le
et de la publication le

22 DEC. 2023
22 DEC. 2023

David ROS
Sénateur-Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne

